

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
1	Poursuivre et optimiser la mise en place de mesures de réduction à la source	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter un programme de subvention de couches lavables • Réduire le papier des publicités dans les boîtes aux lettres par la distribution d'autocollants "pas de publicité" • Diffuser les communications de la MRC et des municipalités par voie électronique • Créer un dossier "Consommer autrement" sur le site Web de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016-2020	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines et les municipalités d'Adstock, de Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Jacques de Leeds, Saint-Pierre-de-Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus ont un programme de subvention pour les couches lavables; • Les municipalités de Beaulac-Garthby, Adstock, St-Joseph-de-Coleraine, Saint-Jacques de Leeds, St-Pierre-de-Broughton et la ville de Thetford Mines diffusent l'information sur leur site internet; • La MRC tient des séances de conseil "sans papier". • La MRC possède une page Facebook qui permet de diffuser de l'information sur divers programmes.
2	Poursuivre et étendre le programme de compostage domestique et développer les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un document explicatif sur le compostage domestique et l'herbicyclage • Offrir des formations au compostage domestique réalisées auprès des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016-2020	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines a un programme pour les lames déchiqueteuses et un programme d'aide financière pour les composteurs domestiques; • St-Pierre-de-Broughton, Saint-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur et St-Jean-de-Brébeuf ont distribué des composteurs domestiques à tous les résidents;
3	Mettre en place des mesures de réemploi à l'écocentre de Thetford Mines et favoriser le développement des filières de réemploi sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la faisabilité d'ajouter une zone de réemploi sur le site de l'écocentre de Thetford Mines • Valider la liste des entreprises de réemploi sur le territoire de la MRC • Intégrer la liste des entreprises de location (outils divers) 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Ville de Thetford Mines • Ville de Disraeli 	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Les matières apportées dans les écocentres sont triées et certains matériaux sont réutilisés; • Les 2 écocentres sont des points de dépôt officiel de l'ARPE, le matériel électronique utilisable étant donc destiné au réemploi; • La municipalité de Saint-Jacques de Leeds met à la disposition des citoyens pour une journée un endroit de dépôt pour les matières récupérables et le Comptoir familial de Thetford vient les chercher par la suite; • Toutes les municipalités offrent une collecte des gros déchets par année et la ville de Thetford fait cette collecte des gros déchets 2 fois par année (printemps, automne)

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
4	Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que chacune des municipalités dispose d'une politique environnementale • Développer et mettre en place les actions du guide "Bonnes pratiques au bureau" de RECYC-QUÉBEC • Évaluer les établissements municipaux qui pourraient obtenir la certification "ICI ON RECYCLE" 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines a adopté en 2017 son "Plan municipal vert". • La MRC des Appalaches a adopté son "Plan d'action en environnement 2021-2023".
5	Bonifier la récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'inventaire des lieux publics où les équipements de récupération des matières recyclables sont implantés. Document d'information • Valider les modalités de financement possibles avec la Table de récupération hors-foyer • Ajouter l'obligation de fournir un service de fourniture de bacs et de collecte des matières dans les lieux publics • Accompagner l'implantation des équipements de récupération des matières recyclables dans les lieux publics 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • La MRC a diffusé l'information du programme de récupération hors foyer aux municipalités; • La MRC a fait une demande au programme de récupération hors foyer, un bac a été installé dans l'entrée de l'édifice où se trouvent ses bureaux; • La ville de Thetford Mines a une demande qui a été acceptée au programme de récupération hors foyer; • La ville de Thetford a installé la collecte à deux voies dans la plupart des lieux publics; • Les municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Pierre-de-Broughton et Saint-Joseph-de-Coleraine ont installé des îlots 2 voies dans certains espaces publics; • Kinnear's Mills : demande de subvention Table hors foyer en 2014; 12 duo Bullseyes, 8 stations recyclage, 2 stations recyclage en métal 3 compartiments, 1 collecteur pour cartouches-piles-ampoules et 1 distributeur de sacs à chien; • La municipalité de Ste-Praxède a installé des îlots 2 voies dans les espaces publics; • Les municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de Beaulac-Garthby ont installé des îlots 3 voies dans les espaces publics.

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
6	Favoriser la tenue d'événements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les événements majeurs organisés sur le territoire de la MRC • Fournir des outils aux organisateurs d'événements écoresponsables. Dépliant, courriel, affichage • Établir une liste de contacts et diffuser un guide de bonnes pratiques pour des événements écoresponsables • Ajouter la fourniture de bacs et la collecte de ces matières lors d'événements municipaux • Prendre en charge le coût de collecte et de transport des matières recyclables générées lors des événements 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016-2020	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Lors du tour cycliste du Lac Aylmer, la municipalité de Beaulac-Garthby dédie une ressource à la gestion des matières résiduelles; • Le responsable événementiel de la ville de Thetford Mines est chargé cet aspect lors de la tenue d'événement; • Kiosque d'informations sur le compostage et les saines pratiques de récupération à la fête du Canada; • Défi 4 vents; • Fête de la pêche; • Fête d'hiver; • Kinnear's Mills a installé des boîtes de récupération de canettes en suppléments pour la fête de la pêche. Toutes les canettes récupérées lors des événements et location de salle vont au groupe Cancer et vie.
7	Accentuer le programme de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles spécifique au secteur résidentiel tout en favorisant la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu • Ajouter une section sur les consignes de tri sur le site Web de la MRC. Dépliant • Activer un lien sur tous les sites internet des municipalités vers le site Web de la MRC • Organiser des journées d'information sur la gestion des matières résiduelles 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC 	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • La MRC a un employé qui fait partie du comité PGMR et qui transfère l'information pertinente aux municipalités; • Récupération Frontenac a participé à des capsules d'information à la radio local traitant des bonnes pratiques de récupération; • La municipalité de Beaulac-Garthby diffuse l'information sur son site ; • La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande diffuse l'information sur son site internet et dans le bulletin mensuel; • La ville de Thetford Mines a mis en place une patrouille verte; • La ville de Thetford a fait une journée porte ouverte de son nouveau site de compostage; • La municipalité de Kinnear's Mills diffuse à l'occasion par le Sons d'Cloches, les consignes sur les matières recyclables; • Saint-Joseph-de-Coleraine diffuse sur son site internet, calendrier municipal et panneau numérique.

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
8	Réaliser une caractérisation des ordures ménagères acheminées au centre de transbordement	<ul style="list-style-type: none"> ●Réaliser des caractérisations des matières résiduelles enfouies de sorte à en établir le profil exact ●Évaluer la composition des déchets générés par les municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> ●MRC 	2019	À venir	<ul style="list-style-type: none"> ● Thetford Mines (en cours).
9	Poursuivre la municipalisation de la collecte et du traitement des boues de fosses septiques et évaluer la faisabilité de la régionalisation du programme.	<ul style="list-style-type: none"> ●Valider l'état d'avancement de la municipalisation de la gestion des boues de fosses septiques dans chacune des municipalités ●Conseiller les municipalités sur le contenu des appels d'offres auprès des collecteurs et s'assurer que les boues sont valorisées ●Évaluer la possibilité d'uniformiser le service dans toute la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> ●MRC ●Municipalités 	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ● 6 municipalités sur 19 possèdent un programme municipal de gestion des boues de fosses septiques et offrent la vidange, le transport et le traitement. Ces municipalités sont: Adstock, Beulac-Garthby, la paroisse de Disraeli, East Broughton, Saint-Joseph-de-Coleraine et Thetford Mines. Cela représente près de 60% des fosses septiques présentes sur le territoire; ● La municipalité de Saint-Jacques de Leeds a mandaté GROBEC pour obtenir un relevé des installations septiques des résidences isolées. La seconde étape étant de se doter d'un règlement pour la gestion des boues de fosses septiques.
10	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques résidentielles	<ul style="list-style-type: none"> ●Rédaction de l'appel d'offre ●Analyse des offres de service et octroi du mandat ●Lecture du rapport professionnel ●Prise de décision sur le mode de gestion à privilégier 	<ul style="list-style-type: none"> ●MRC ●Municipalités 	2017-2018	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> ● Site de compostage situé à la ville de Thetford Mines.
11	Implanter le service de collecte et de traitement des matières organiques retenu lors de l'étude prévue à la mesure 10	<ul style="list-style-type: none"> ●Construction de l'installation retenue selon les résultats de l'étude ●Implantation de la collecte des matières organiques, selon les résultats de l'étude ●Prévoir une diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères en 2020 (révision du contrat de collecte) Modèle d'appel d'offres 	<ul style="list-style-type: none"> ●Municipalités 	2020	En cours	<ul style="list-style-type: none"> ● La ville de Thetford Mines a débuté la collecte des matières organiques résidentielles en octobre 2017; ● La troisième voie a été instaurée à Disraeli paroisse, Disraeli ville, Beulac-Garthby, East Broughton et Ste-Praxède;

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
12	Optimiser les programmes municipaux de gestion des résidus verts	<ul style="list-style-type: none"> •Élargir les apports volontaires ou les collectes de feuilles mortes pour toutes les municipalités •Proposer des programmes de collecte des sapins de Noël et des branches à l'échelle de la MRC •Réaliser une enquête pour connaître la proportion des résidus verts valorisés sur place (réduction à la source) 	<ul style="list-style-type: none"> •Municipalités 	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Disraeli, de Ste-Praxède et de St-Jacques-de-Leeds et de St-Joseph-de-Coleraine offre la collecte des résidus verts; • Les sapins de Noël sont récupérés dans les municipalités d'Adstock, Beaulac-Garthby, Disraeli (ville), Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Saint-Joseph-de-Coleraine, Ste-Praxède, St-Jacques-de-Leeds et Thetford Mines; • Adstock possède un point de dépôt pour les résidus verts ouverts au printemps et à l'automne; • L'écocentre de Thetford Mines accepte les résidus verts et ils peuvent aussi être mis dans le bac brun;
13	Adapter la réglementation existante en vue du bannissement de l'enfouissement des matières résiduelles visées par la PQGMR	<ul style="list-style-type: none"> •Rédaction de clauses type pour que les municipalités puissent modifier leur réglementation et faire respecter les bannissements •Distribution d'avis de courtoisie par l'entreprise de collecte aux usagers fautifs •Rédaction d'un nouvel amendement aux règlements après l'implantation de la collecte à 3 voies, s'il y a lieu, pour interdire le dépôt de matières organiques dans les ordures •Adapter la réglementation au contexte local par chacune des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> •MRC •Municipalités 	2016 et 2020	Reporté	<ul style="list-style-type: none"> • Inclus dans le règlement no 638 de la ville de Thetford Mines; • Revoir la réglementation des municipalités.

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
14	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant les collectes de toutes municipalités de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les municipalités possédant un règlement régissant les collectes de matières résiduelles et en étudier le contenu • Proposer un modèle de réglementation pouvant être adopté par les municipalités n'en possédant pas • Adapter la réglementation au contexte local pour chacune des municipalités 	•MRC	2016 et 2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités d'Irlande, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, St-Joseph-de-Coleraine et Thetford Mines possèdent un règlement intégrant les ordures et les matières recyclables; • La municipalité de Beaulac-Garthby a un règlement pour les ordures ménagères et un autre pour les matières recyclables; • La ville de Disraeli a un règlement sur la disposition et la cueillette des ordures, des matières recyclables et des matières putrescibles.
15	Harmoniser le contenu des devis d'appels d'offres pour les collectes de toutes les municipalités de la MRC et inclure une clause pour la venue d'une éventuelle collecte à trois voies (matières organiques).	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un fonctionnement générique commun à toutes les municipalités pour la collecte • Diffuser un exemple de cahier des charges du devis d'appel d'offre pour la collecte 	•MRC	2016 et 2020	À venir	
16	Maximiser l'accessibilité aux écocentres en uniformisant le service dans quatre secteurs de la MRC.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les secteurs visés ainsi que les sites précis pour l'implantation ou l'optimisation d'écocentres en fonction des centres de masse • Définir la nature des services offerts dans chacun des écocentres • Implanter ou optimiser les écocentre dans les secteurs définis 	•MRC	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Écocentre de Thetford : Les municipalités d'Adstock, de Saint-Adrien-d'Irlande et de Saint-Joseph-de-Coleraine ont des ententes pour accès des citoyens; • Écocentre dans la ville de Disraeli ; les municipalités de Sainte-Praxède, ville de Disraeli, Paroisse de Disraeli, Saint-Jacques-le-Majeur et Saint-Joseph-de-Coleraine ont des ententes pour accès des citoyens.
17	Augmenter la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD), notamment les points de dépôt de matières soumises à la RÉP, avec une meilleure communication	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier précisément les points de dépôts pour les RDD et effectuer une mise à jour régulière • Diffusion de l'information via le site Web de la MRC 	•MRC	2016-2020	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines récupère les RDD lors de la collecte des encombrants et le reste de l'année à l'écocentre; • L'écocentre de la ville de Disraeli accepte les RDD; • La municipalité de Beaulac-Garthby, Saint-Fortunat, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Jacques-de-Leeds, Kinnear's Mills, East Broughton et de Ste-Praxède ont un point de dépôt au bureau municipal ou au garage municipal pour la peinture, les fluorescents et les piles; • Saint-Julien a un point de dépôt pour les piles et les pneus.

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
						<ul style="list-style-type: none"> • Paroisse de Disraeli : Point de dépôts pour les piles à la municipalité et pour les contenants de peinture au BMR.
18	Étudier la possibilité d'instaurer un programme de récupération des matelas.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les collecteurs de matelas pouvant desservir la MRC • Évaluer la possibilité d'établir des points de dépôts dans les écocentres 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC 	2016-2020	À venir	
19	Adopter un règlement mettant en vigueur un droit de regard sur l'enfouissement des matières résiduelles sur le territoire de la MRC jusqu'à hauteur de 70 000 tonnes par an.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un règlement concernant le droit de regard sur l'enfouissement sur le territoire de la MRC 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC 	2017	À venir	<ul style="list-style-type: none"> • La MRC a adopté le "règlement numéro 175 limitant la mise en décharge de matières résiduelles provenant de l'extérieur du territoire de la MRC des Appalaches" lors de la séance du 14 juin 2017.
20	Réaliser une évaluation de l'optimisation des modalités de collecte des ordures ménagères et des matières recyclables du secteur	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une étude sur les modalités de collecte envisageables pour augmenter les quantités valorisées • Évaluation depuis 2015 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2017	À venir	
21	Réaliser des caractérisations des matières recyclables et de déchets auprès des ICI	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des ICI représentatifs et réaliser des caractérisations afin de déterminer le profil de la génération des matières résiduelles • Formuler des recommandations afin de mieux cibler les interventions auprès des ICI 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2017	À venir	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines a débuté une approche par secteur ICI pour la gestion des matières résiduelles (2019).

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
22	Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI basée sur les résultats de l'étude menée par le CRECA	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les informations essentielles à communiquer aux acteurs du secteur ICI • Produire et diffuser une lettre de présentation du PGMR à tous les ICI et un dépliant d'information spécifique • Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu • Ajouter une section spécifique pour le secteur ICI dans le Web de la MRC 	•MRC	2016-2020	À venir	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines a mis en place des outils de communication et de sensibilisation pour les ICI (2019); • La Patrouille verte de la ville de Thetford Mines passe dans les entreprises pour faire de la sensibilisation sur la gestion des matières recyclables.
23	Appuyer l'attestation "ICI ON RECYCLE" des ICI présents sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents niveaux de l'attestation à viser selon le secteur d'activités et selon l'inventaire des ICI • Valider la possibilité de l'aide du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches pour la sensibilisation des ICI 	•MRC	2016-2020	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • La ville de Thetford Mines est en démarche d'attestation pour 2 de ses bâtiments, le nouveau programme étant plus précis dans sa démarche, l'hôtel de ville et les Travaux publics ont été choisis pour poursuivre l'attestation.
24	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI (en même temps que l'étude pour le secteur résidentiel)	<ul style="list-style-type: none"> • Mandater une firme pour réaliser une étude préliminaire et de faisabilité 	•MRC	2017-2018	À venir	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un site de compostage à Thetford Mines offrant une possibilité.
25	Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et de tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les données sur les quantités vendues avec l'UPA et estimer les quantités de matières de matières résiduelles • Réaliser une revue des initiatives récentes faites au Québec • Réaliser une enquête pour optimiser la gestion de ces matières 	•MRC	2016-2018	Partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • La MRC a instauré un point de collecte à la Régie Intermunicipale de la région de Thetford pour la tubulure acéricole. Beaucoup de publicité ont été fait pour annoncer la nouvelle notamment via la page Facebook et le site internet, des affiches ont été apposé chez les détaillants acéricoles, une entrevue a été donnée à la radio et un article a paru dans le journal de Québec. L'information a également été diffusée via les journaux locaux ou page facebook des municipalités du territoire • Des discussions ont eu lieu avec les MRC de la Chaudière-Appalaches et AgriRécup pour instaurer un projet pilote de récupération des plastiques agricoles.

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
26	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de clauses types pour que les municipalités puissent modifier leur réglementation, faire respecter les bannissements et obliger les ICI à effectuer le tri et la récupération des matières valorisables • Distribution d'avis de courtoisie par l'entreprise de collecte aux usagers fautifs • Rédaction d'un nouvel amendement aux règlements après l'implantation de la collecte à 3 voies, s'il y a lieu, pour interdire le dépôt de matières organiques dans les ordures • Adapter la réglementation au contexte local par chacune des municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2019	À venir	<ul style="list-style-type: none"> • Inclus dans le règlement no 638 de la ville de Thetford Mines.
27	Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des résidus de CRD dans toutes les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une trame de nouveau règlement pour toutes les municipalités et identifier les autres documents à modifier • Adapter la trame de règlement au contexte local par chacune des municipalités • Obliger la transmission de preuves lors des demandes de permis de construction et rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016	Reporté	
28	Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs à la récupération des résidus de CRD lors de la délivrance des permis	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un dépliant d'information sur les filières de valorisation pour chaque résidu CRD et les objectifs à atteindre • Transmettre le dépliant d'information aux personnes visées lors de l'émission du permis 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2017-2020	À venir	<ul style="list-style-type: none"> • À faire lorsque la mesure 27 sera réalisée.
29	Favoriser une saine gestion des débris de CRD générés lors des travaux municipaux	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir le processus organisationnel des travaux municipaux • Obliger la valorisation à 100% des résidus de CRD issus des travaux municipaux 	<ul style="list-style-type: none"> • MRC • Municipalités 	2016-2020	À venir	

Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2020

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
30	Mise en place d'un comité de suivi et réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR en vigueur sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et mettre en application une procédure de suivi de la mise en œuvre du PGMR • Produire le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR • Communiquer sur la performance et l'avancement du Plan d'action du PGMR 	•MRC	2016-2020	Partiellement réalisé	• Le comité de suivi du PGMR a été nommé par le conseil de la MRC au mois de novembre 2016.
31	Réviser le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) tous les cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> • Valider les modalités de révision du PGMR et déterminer qui fait la révision • Réviser le PGMR selon les exigences en vigueur 	•MRC	2020	En cours	• La révision du prochain PGMR est en cours et il s'agira d'un PGMR collaboratif avec les MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, la Nouvelle-Beauce, L'Islet et Bellechasse.